

En bref

Annoncez gratuitement vos événements sur : www.infolocale.fr

Permanence d'élué. Permanence vendredi 8 février, 9 h à 10 h, à la maison de Quartier, La Madeleine, avenue des Comptoirs. Caroline Desquesses, conseillère municipale.

Messe. Samedi 9 février, églises paroissiales: À 18 h, chapelles Sainte-Anne-des-Grèves et Saint-Louis, à Saint-Servan ; églises Saint-Jean-l'Évangéliste et Saint-Michel des Sablons, à Rothéneuf et à 18 h 30, cathédrale Saint-Vincent, intra-muros.

Permanence d'élué. Permanence samedi 9 février, 10 h à 11 h, le Rosais-la Flourie, à la salle du Grand-Domaine. Kévin Guinhard, conseiller municipal.

Saint-Jouan en Marche. Longe côte, marche aquatique. Samedi 9 février, 14 h, plage du Sillon. Contact : 06 32 75 99 35.

Comité de quartier du Lévy. Concours de belote. Samedi 9 février, 20 h, à la salle Théophile-Briant, rue de la Goélette, à Paramé. Les places sont tirées au sort, à chaque partie. Pot de l'amitié, à la pause. Un lot pour chacun, en fin de soirée. Tarif : 5 €, pour les membres du comité, 7 € pour les autres. Contact et réservation : 02 99 56 39 46, 02 99 56 65 41, serges.igueret@orange.fr, reginetrebern@gmail.com

Messe. Dimanche 10 février, églises paroissiales: À 9 h 30, Saint-Barthélemy à Château-Malo ; à 10 h 30, églises Saint-Malo, à Paramé et Sainte-Croix, à Saint-Servan ; à 11 h, Saint-François-Xavier, à la Découverte, Notre-Dame-des-Grèves, à Rocabey et cathédrale Saint-Vincent, intra-muros et à 18 h, Saint-Clément, à La Richardais.

Randonnée pédestre. Dimanche 10 février, 13 h, départ de la salle Jeanne-d'Arc, 17, boulevard Gouazon. Randonnée découverte de Taden, Rance canalisee, forêt et vieux bâtis. Payant. Contact : 02 99 19 82 19, 07 69 43 71 44, jastmal@gmail.com, <http://www.assojeannedarcstainmal.fr>

Repas dansant de la section UNC. Dimanche 10 février, 13 h, au restaurant Les Mauriers. Début du repas, à 13 h. Réservation auprès de Gérard Meignan, au 02 99 81 95 1, ou de notre trésorier, Yves Tomere, au 02 99 81 91 76. Prix du repas par personne, adhérent, 33 € et non-adhérent, 35 €. Fin des inscriptions, le 3 février. Payant.

Union nationale des combattants. Assemblée générale dimanche 10 février, 9 h et 9 h 45, au restaurant Les Mauriers. Ouverture des bureaux pour paiement des cotisations et à 9 h 45, début de l'assemblée. Lecture et approbation des différents rapports.

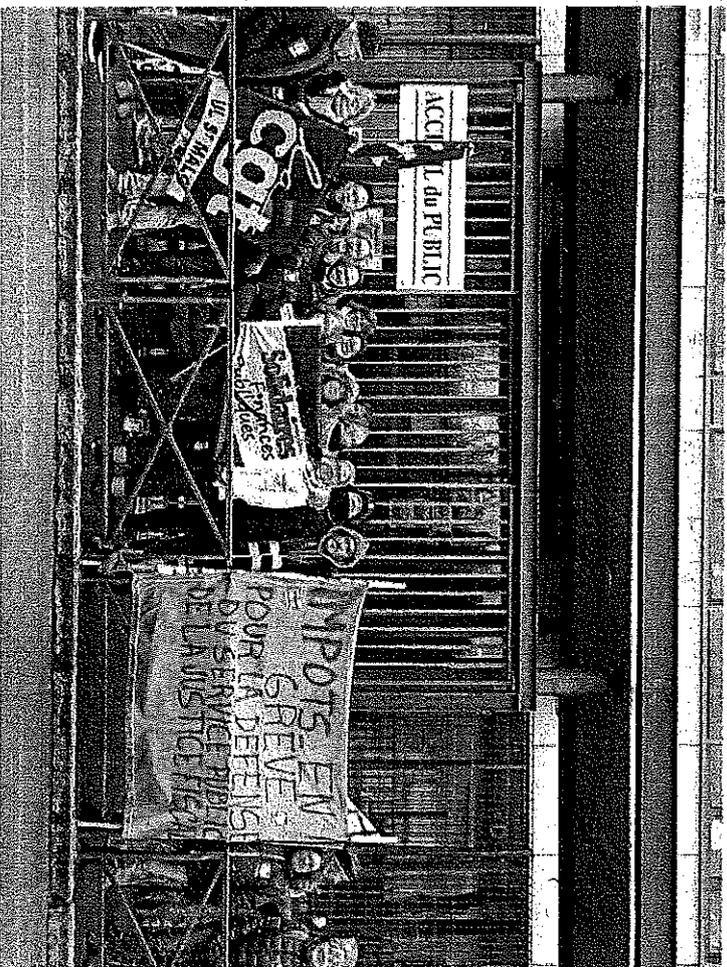
FINANCES PUBLIQUES. Les agents manifestent contre les suppressions de postes

Le centre des finances publiques (CFP) de Saint-Malo a rejoint, jeudi dernier, le mouvement national de grève nationale lancé par les Centres de prélèvement service, le Centre impôt service et Centre de contact des Finances publiques.

Ce mouvement de grève s'inscrit dans une démarche de contestation face aux nouvelles suppressions: d'emplois qui prendront effet en 2019. « Au niveau national, cela représentera 2 200 suppressions de postes qui se traduiront au niveau départemental en Ille-et-Vilaine par la suppression de 24 postes. A Saint-Malo, nous perdrons deux postes de contrôleurs, un poste au service impôts entreprises (SIE) ainsi qu'un poste au service impôts particuliers (SIP) » explique Bruce Derrien, agent au CFP de Saint-Malo.

« En l'espace de dix ans, nous avons vécu 40 000 suppressions de postes, passant de 120 000 agents à 80 000 aujourd'hui en France. Nous demandons l'arrêt des restructurations et des fusions de secteurs SIP/SIE/SPF qui visent d'ici quelques années à mettre un seul SIE et un seul SPF par département ».

Il précise également que « rien qu'ici à Saint-Malo, nous avons vécu la fusion du centre des impôts d'intra-muros transféré vers celui de Paramé. De ce fait, notre



L'intersyndicale CGT 35, Solidaires 35 et FO DGFIP 35 des agents du Centre des finances publiques de Saint-Malo faisait grève ce jeudi 31 janvier.

masse de travail a augmenté alors que les salariés sont moins nombreux et arrivent de moins en moins à mener leurs missions jusqu'au bout ! » s'alarme-t-il.

La goutte d'eau

La mise en place du prélèvement à la source (PAS) n'a semble-t-il pas arrangé la situation. « Lorsque le ministre des comptes publics, Gérard Darmanin, a répondu à des appels téléphoniques lors de la mise en place du PAS au CFP d'Amiens pour dire que

tout marchait bien, ce qu'il a manqué de dire c'est que les personnes au bout du fil patientent de nombreuses minutes pour ne pas dire des heures avant d'avoir un interlocuteur ! » expliquent de salariés du CFP de Saint-Malo, membres de l'intersyndicale CGT 35, Solidaires 35 et FO DGFIP 35. Ils ajoutent que « l'explication du prélèvement à la source par téléphone ou de manière physique est très longue à expliquer » et que « la dématérialisation des déclarations sur internet pro-

voque une perte de repères pour bon nombre de Français. Contrairement à ce que l'on a tendance à croire, cela nous donne encore plus de tâches car les contribuables qui remplissent leur déclaration sur internet nous demandent ensuite conseil pour s'assurer de ne pas s'être trompés ». Les agents du CFP de Saint-Malo comptent prochainement s'adresser aux élus du territoire pour être entendus et faire bouger les lignes.

Le Relais Malouin
TÊTE DE VEAU - 16 & 17 février, le midi